



## **LA COMMUNE D'OHEY PROCEDE AU RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR DE CAR SCOLAIRE ET CHAUFFEUR CAMION**

### Finalité de la fonction:

Le conducteur de car effectue le transport des enfants et instituteurs, il doit posséder le permis D et le CAP. Les trajets peuvent être locaux ou s'étendre. Il doit être indépendant et ponctuel, et doit garder son calme en toutes circonstances, notamment lors du transport d'enfants. Ses horaires de travail sont irréguliers.

Le chauffeur camion conduit de manière autonome et responsable un véhicule de tonnage de 3,5 T il doit posséder le permis C1E. Votre tâche consiste à livrer, en temps voulu et dans le strict respect des conditions de sécurité, les produits qui vous sont confiés. Vous assurez l'entretien courant du véhicule et vous participez au chargement et au déchargement. Le cas échéant, vous êtes disposé(e) à suivre une formation pour ce faire.

### Activités prioritaires

- Préparer l'itinéraire
- S'assurer du bon état de fonctionnement du véhicule
- Conduire un car
- Faire respecter les règlements et les règles de sécurité
- Nettoyer le véhicule
- Assurer l'entretien courant du véhicule
- Effectuer un diagnostic simple en cas de panne
- Intervenir en cas de panne simple

### Activité secondaire Conducteur de camion

- Contrôler l'état du véhicule avant chaque prise en charge
- Contrôler les marchandises lors du chargement et/ou déchargement
- Arrimer la cargaison
- Conduire et manœuvrer un véhicule de transport de marchandise
- Respecter une feuille de route
- Assurer l'entretien courant du véhicule
- Etablir l'itinéraire le plus adapté à la destination choisie par les clients (économie d'énergie, gain de temps...)
- Charger/ décharger les marchandises sur le lieu de réception/ destination
- Utiliser le matériel de manutention et le grappin

### Activités spécifiques

- Chaîner le véhicule
- Coordonner les prestations de service
- Présenter le véhicule aux contrôles techniques

## Aptitudes à l'emploi

- Respecter les horaires convenus
- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain
- Respect strict des règles de sécurité routière
- Appliquer rigoureusement les règles de la commune en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement
- Respecter la déontologie et appliquer la réglementation et les instructions de la commune
- Présenter une image positive de la commune
- S'intégrer dans l'environnement de travail
- Communiquer aisément
- Adhérer aux objectifs de la commune
- Respecter l'environnement
- Travailler méthodiquement et rigoureusement
- Avoir le sens des responsabilités
- Adopter une conduite rationnelle et préventive
- Prévenir et gérer les situations conflictuelles
- Gérer le stress
- Supporter une position assise prolongée
- Prendre toutes les mesures d'urgence en cas d'incident
- Prendre les mesures adéquates en cas d'imprévu

## Conditions:

Etre en possession du permis D en ordre de sélection et de CAP et du permis C1E en ordre de sélection

## Contrat:

Entrée en fonction : Le 2 octobre 2017.

Durée: CDD de 3 mois avec possibilité de prolongation sous contrat de remplacement

Temps de travail :  $\frac{3}{4}$  temps soit 28h30 semaine

Echelle de rémunération: D1

## Procédure de sélection

Réception du dossier de candidature ; **CV détaillé, lettre de motivation, copie du permis de conduire D + CAP et permis C1E, extrait du casier judiciaire modèle B, pour le jeudi 14 septembre 2017 au plus tard.**

Les candidatures sont à adresser ou à déposer au service du Personnel, à l'attention de Madame Sonia Dubois– Place Roi Baudouin 80 à 5350 OHEY.

Les candidats retenus participeront à une épreuve d'aptitude professionnelle et seront auditionnés, le vendredi 22 septembre 2017, les candidats non retenus seront informés par courrier.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'Administration Communale d'Ohey au 085/ 824.471 (service du Personnel).

**Tout dossier de candidature incomplet à la date de clôture sera irrecevable.**